

ÉLECTIONS CCMD

du 27 novembre au 4 décembre 2014

Dans votre département,
voici les candidats qui défendront vos intérêts
avec ténacité et compétence



- 1** Chantal Delbiausse (16)
- 2** Marie-Catherine Duchet-Suchaux (16)
- 3** Béatrice Lenain-Vandewalle (07)
- 4** Frédérique Pezrès (17)
- 5** Chantal Bénichou (11)
- 6** Isabelle Brun (06)
- 7** Virginie Santoni (07)
- 8** Anne Robin (18)
- 9** Valérie Colaïacovo (15)
- 10** Christiane Gros (13)

QUI, MIEUX QUE LE SPELC, PEUT ME DÉFENDRE ?



Notre expérience, notre compétence à votre service

Chère Collègue, Cher Collègue,

Depuis 2007, le Spelc est le premier syndicat de l'enseignement privé, en nombre de sièges.

Cela nous a conféré une expérience irremplaçable.

Pour se présenter à vos suffrages, nous avons associé des élus chevronnés avec de nouveaux candidats, jeunes collègues déjà battants et formés.

À leur tour, ils acquerront les compétences du travail syndical pour défendre avec détermination vos intérêts.

Cette expérience, nous la devons à votre confiance, mais nous savons que la réciproque est vraie : votre confiance, nous la devons à notre expérience autant qu'à nos positions.

De la « petite » école rurale au « gros » établissement urbain, nos convictions et nos combats sont les mêmes :

- un vrai attachement à l'équité enseignement public/enseignement privé. Lors de notre précédent mandat, des choses ont avancé en ce sens, mais vous savez qu'il reste toujours à faire... ;
- une lutte contre la précarité de certaines carrières ;
- une amélioration de nos retraites ;
- la garantie d'un emploi stable ;
- la défense et la protection des personnes.

Partout, les moyens que nous prenons pour vous défendre sont les mêmes :

- être à votre écoute ;
- être présents et proches de vous ;
- être réactifs, tenaces et pugnaces ;
- être compétents et formés.

Les élus du Spelc s'appuient sur une **équipe nationale** intégralement investie dans sa mission au service des enseignants du privé. Ils travaillent donc avec des experts et un service juridique qui connaît les textes et sait les faire respecter.

Ensemble, nous faisons un beau métier. Pour l'exercer dans de bonnes conditions, **qui, mieux que le Spelc peut vous défendre ?**

Merci par avance pour votre confiance.

Vos candidates et candidats Spelc aux élections professionnelles 2014.